

CONSEIL MUNICIPAL : compte rendu

SEANCE DU 25 mars 2011

Date de la convocation : 18 mars 2011

Tous les conseillers étaient présents à l'exception de MM Biot François , Zeller Michel (procuration à M Planchon Nicolas) et Mmes Menuey Aurélie (excusée) et Perrin Catherine.

Le conseil municipal a approuvé le compte rendu de la séance du 28 février 2011

Le conseil a nommé M Ruch Pierre secrétaire de séance

M le maire a informé le conseil des détails concernant l'emprunt décidé le 28 février 2011

- Après en avoir délibéré, le conseil municipal a ensuite, à l'unanimité :

approuvé :

le devis de travaux - révisé à la baisse- présenté par l'ONF et s'élevant à 31 260.31€HT

hors la présence du maire les comptes administratifs 2010 des services assainissement, forêts et de la commune

les comptes de gestion 2010 des services assainissement , forêts et de la commune

l'affectation des résultats

du service assainissement : 32 840€ en réserve d'investissement et 11 157€ reportés en exploitation

du service forêts : 9 530€ en réserve d'investissement et 103 831€ reportés en fonctionnement

de la commune 139 299€ en réserve d'investissement.

Arrivée de Mme Menuey Aurélie

- les budgets primitifs 2011 :

du service assainissement équilibré
en fonctionnement à 44 427€
et en investissement à 57 813€

du service forêt équilibré
en fonctionnement à 325 410€
et en investissement à 42 800€

de la commune équilibré
en fonctionnement à 600 125€
et en investissement à 584 808€

décidé de réviser les droits de place inchangés depuis 2001 et de les porter à 5€ pour les véhicules légers et 10€ pour les poids lourds

refusé de participer au frais de scolarité du SIVU Chantereine pour 2 élèves (1 de la maison d'enfants de Moimay et 1 d'Esprels) étant donné que la commune est dotée d'un centre périscolaire et d'une cantine.

décidé de signer une convention avec l'agence départementale - Ingénierie 70 pour des travaux à effectuer rue des Charmey aux Patey : le maire est chargé de la signer.

d'abonder (pour moitié du coût) la participation de l'adjoint chargé de la forêt au congrés national des Communes Forestières à Fréjus les 26 et 27 mai 2011 soit 150€

refusé d'accorder un don pour le sinistre au Japon

-

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire a levé la séance

A Esprels, le 29 mars 2011

Le maire